



Le bien-être animal.  
Dans le monde entier.

## Faux gras plutôt que foie gras

QUATRE PATTES présente des plaisirs gustatifs éthiques

**Zurich, le 21 novembre 2023 – Le foie gras est en perte de vitesse : en 10 ans, les importations de foie gras ont chuté de 37 %. Parallèlement, le marché des produits alternatifs est en plein essor. Et signe des temps, un grand détaillant intègre une alternative sans gavage à son assortiment. À l'approche de la période des fêtes et de la Journée mondiale contre le foie gras (le 25 novembre), l'organisation de protection des animaux QUATRE PATTES lance sa nouvelle campagne à l'attention de la jeune génération pour informer sur les alternatives.**

En Suisse, l'offre de produits alternatifs s'élargit : en novembre 2022, Coop avait fait sensation en s'alliant à Nestlé pour proposer le « Voie gras », une alternative végane au foie gras. En effet, la production du foie gras est cruelle envers les animaux. Aujourd'hui, Migros emboîte partiellement le pas à son concurrent en ajoutant à son assortiment le « Happy foie », un produit à base de foie d'animaux non gavés. Nicolas Roeschli, chargé de campagnes chez QUATRE PATTES Suisse observe : « Bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction, Migros doit maintenant aller jusqu'au bout et bannir complètement les produits issus du gavage ! » En effet, contrairement à Coop, qui a supprimé le foie gras de son assortiment, Migros continue malheureusement à proposer des produits issus du gavage en Suisse romande et au Tessin.

D'autres enseignes suisses comme Aldi, Landi, Lidl et Volg ne proposent pas non plus de produits issus du gavage dans leurs filiales, selon les informations récoltées par QUATRE PATTES en 2023. QUATRE PATTES est en contact avec différents détaillants suisses et fait campagne pour que le foie gras soit retiré de leur offre ou au minimum pour qu'ils proposent des alternatives. Cela permettrait aux consommateurs et consommatrices de faire un choix plus respectueux des animaux.

### Importation de foie gras à la baisse et alternatives en plein boom

Depuis une dizaine d'années, les importations de foie gras en Suisse ont connu une baisse notable. Elles se chiffraient à 296 tonnes en 2012 contre 186 tonnes en 2022, soit une baisse de 37 % sur 10 ans. Ces chiffres démontrent la prise de conscience et la volonté du public de refuser la cruauté envers les canards et les oies. Parallèlement, il existe de plus en plus d'alternatives sur le marché. Il y a un an, le nombre de tels produits dénombrés par QUATRE PATTES était de 24. Aujourd'hui, l'organisation en dénombre 44, dont 16 sont disponibles en Suisse. Selon Nicolas Roeschli : « Le marché des alternatives ne s'adresse pas seulement aux végétariens et aux véganes, mais bien à toutes et tous. En effet, environ 40 % des alternatives dénombrées sont à base de foie de canard ou d'oie. Il existe donc une alternative adaptée et savoureuse pour toutes les personnes qui n'ont plus d'appétit pour la cruauté envers les animaux. »



**Le bien-être animal.  
Dans le monde entier.**

### **« Si t'as initié tes parents aux réseaux sociaux, tu peux aussi les initier au faux gras »**

Fort de ce constat, QUATRE PATTES lance une nouvelle campagne pour montrer qu'il est possible de renoncer à la cruauté sans renoncer au plaisir gustatif. Nicolas Roeschli explique « Aujourd'hui, notre message s'adresse en priorité aux jeunes et la raison en est simple : les jeunes sont notre futur, c'est à elles et eux de décider de ce que seront les traditions de demain ». La campagne dévoile des slogans incitant avec humour les jeunes de persuader leurs aînés de renoncer au foie gras et de le remplacer par des produits alternatifs, appelés communément « faux gras ». La campagne met en évidence comment quelque chose peut être à la fois « faux » mais aussi plus « juste ». Elle est notamment visible sur les réseaux sociaux, sur Internet et dans les transports en commun, en Suisse romande et alémanique. Nicolas Roeschli poursuit « Nous avons constaté que de nombreuses personnes souhaitent tester les alternatives au foie gras mais ne savent pas quels produits choisir ni où se les procurer. Nous avons préparé un site pour faciliter la démarche ». Des informations sur les produits, ainsi que les détaillants et restaurants en proposant sont disponibles sur [www.quatre-pattes.ch/alternativesfoiegras](http://www.quatre-pattes.ch/alternativesfoiegras)

### **Informations de fonds**

#### **Le contexte politique remet en question la légitimité du foie gras**

Dans le monde politique également, le foie gras provoque des discussions. Ainsi, en juin, l'interdiction d'importation a échoué à une voix près au Conseil des États, et un compromis a été proposé : l'obligation de déclaration. Ce compromis a été accepté par le Conseil national. Il appartient désormais au Conseil fédéral d'élaborer un régime de déclaration spécifique aux produits issus du gavage des oies et des canards. Parallèlement, une initiative populaire ayant pour but d'interdire l'importation de foie gras est actuellement en phase de récolte de signatures.

#### **La réalité de la production du foie gras**

Bien que le foie gras soit traditionnellement réalisé avec du foie d'oies, c'est aujourd'hui à plus de 97 % celui du canard qui est utilisé. Au premier jour de la vie des canards, leurs becs et griffes sont brûlés à l'aide de rayons infrarouges intenses pour enrayer leur développement. Durant la phase de gavage, les canards sont détenus dans des cages ou des enclos étroits et sans accès à un point d'eau. Il leur est impossible d'exprimer leurs comportements naturels. Deux fois par jour, ils sont gavés, c'est-à-dire qu'une quantité de nourriture 6 fois supérieure à leur ration normale leur est administrée de force. Cette pratique peut entraîner des lésions de l'œsophage. À la fin de la période de gavage, le foie atteint dix fois sa taille normale et devient malade. La pression engendrée par le foie sur les autres organes cause aux animaux des douleurs et des difficultés respiratoires. L'extrême cruauté de ces pratiques fait que la production de foie gras a été interdite en Suisse il y a plus de 40 ans. Malheureusement, l'importation est toujours autorisée. En 2022, les importations suisses ont à elles seules été responsables du gavage et de la mise à mort de plus de 300 000 animaux.